

## Chantier au marais : sentier et broyage

09/06/2015 05:31



*Le sixième chantier s'est encore terminé autour des grillades sur le barbecue.*

Dans le cadre du projet de renaturation de la zone humide, un sixième chantier participatif a été organisé au marais de Chizé, à l'appel de la municipalité et de l'Apieee.

Toujours aussi dynamiques et volontaires, une douzaine de bénévoles ont donc poursuivi les travaux commencés avant et pendant l'hiver. Pour cette matinée, l'objectif était de continuer à dégager le parcours du sentier et de broyer tous les branchages ne pouvant servir de bois de chauffage. Déversé sur les espaces verts communaux, ce broyage permettra de limiter les besoins de désherbage manuel.

Décrite par le maire Daniel Barré, la première phase du chantier progresse selon les prévisions : une passerelle en bois permet aux piétons d'accéder aux commerces en passant par le sentier qui rejoindra la rue des Ouches et la rue Du-Guesclin. Deux mares sont destinées à la biodiversité et aux activités des écoliers. Des panneaux informatifs vont être installés et les engins viendront enlever les tonnes d'encombrements à évacuer, mais plus tard après l'été pour ne pas déranger la faune et la flore en plein éveil.

*« C'est un projet de confort qui améliorera le cadre de vie de la population puisqu'il devient accessible et ouvert en grande partie au public, un lieu à vocation pédagogique locale pour les écoles et le club nature en complémentarité avec ce qui est déjà réalisé par les Amis du Zoodyssée. Ensuite, renaturer la zone dans son rôle d'éponge et réservoir de biodiversité permet de restituer ses fonctionnalités primaires au marais. »*

Trois niveaux d'accès : le sentier ouvert au public, aux groupes encadrés, aux biologistes et aux gestionnaires. Les membres du comité de gestion qui accompagne ce projet sont l'Agence de l'eau Adour-Garonne, l'Apieee, le conseil départemental, le foyer de vie de Chizé, l'Onéma et le SMBB. Ce projet global est subventionné à hauteur de 55 % par les fonds européens mobilisés par le Pays Mellois et la Fondation Lisea.